

Nouveau bac: des épreuves dès le mois de mars

Paris, 30 sept. 2020 (AFP) -

Le ministère de l'Education nationale a publié mercredi le calendrier du baccalauréat nouvelle formule, que les élèves de Terminale vont démarrer dès le mois de mars avec les épreuves de spécialité, suivies en juin des épreuves écrites et du grand oral.

L'objectif de cette réforme, décidée par Jean-Michel Blanquer, est de ne pas cantonner les élèves à des filières scientifique, économique ou littéraire mais de leur permettre d'associer plusieurs champs disciplinaires.

Selon des chiffres du ministère, les mathématiques, malgré un "fort taux d'abandon", sont l'enseignement de spécialité le plus choisi avec 41% des élèves qui ont décidé de suivre ces cours. Viennent ensuite la physique-chimie (34%) et les sciences économiques (33%).

Les épreuves de spécialité se dérouleront entre le 15 et le 17 mars.

Dans un communiqué, le Snes-FSU, premier syndicat du secondaire, s'est demandé "comment organiser toutes les épreuves de spécialité en deux jours au regard du nombre de combinaisons possibles dans un lycée".

"Dans les gros lycées, on peut avoir jusqu'à 50 combinaisons et dans les autres, c'est en moyenne entre 20 et 30", explique Sophie Vénéitay du Snes-FSU, assurant que "c'est totalement injouable de les faire passer sur une période aussi courte".

"Et cela induit qu'il faille deux sujets par spécialité, que les élèves ne passent donc pas tous les mêmes sujets et que donc cela remet en question le caractère national de l'examen", lance-t-elle.

Le Snes-FSU, ainsi que d'autres organisations syndicales, ont demandé mercredi au ministère une "réunion d'urgence" sur le calendrier du nouveau bac, qu'ils regrettent "d'avoir découvert dans la presse".

La traditionnelle session d'épreuves écrites démarrera le 17 juin avec les épreuves de philosophie. Du lundi 21 juin au vendredi 2 juillet auront lieu les épreuves du grand oral.

Les résultats du baccalauréat seront publiés le 6 juillet et la session de rattrapage se tiendra du 7 au 9 juillet.

Par ailleurs, le ministère rappelle que le calendrier des évaluations communes, constituées des devoirs communs réalisés dans le cadre des heures de classe au cours de l'année de terminale, "sera arrêté par le chef de chaque établissement après consultation du conseil pédagogique et délibération du conseil d'administration".

Le calendrier de Parcoursup se déroulera "en cohérence" avec celui du nouveau bac, afin "de permettre aux élèves de pouvoir faire valoir pour leur accès à l'enseignement supérieur les notes obtenues dans le cadre d'un baccalauréat simplifié et rénové", explique le ministère.

La plateforme Parcoursup ouvrira le 20 janvier pour la phase d'inscription et de formulation des vœux.

Entre le 27 mai et le 16 juillet 2021 viendra ensuite la phase principale d'admission au cours de laquelle les lycéens reçoivent les réponses des formations et font leurs choix. Enfin, la phase complémentaire s'ouvrira à compter du 16 juin 2021 jusqu'au 16 septembre 2021.

asm/pa/dch

Afp le 30 sept. 20 à 16 44.